



LEÇON INAUGURALE DE LA PROFESSEURE JANINE DAHINDEN

FACULTÉ DES LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES
MAISON D'ANALYSE
DES PROCESSUS SOCIAUX

21 mai 2008

Neuchâtel « transnational » ?

C'est un vrai plaisir de vous parler de Neuchâtel et du transnationalisme de sa population, c'est ce dont je désire vous entretenir aujourd'hui. Mais j'ai également l'idée que c'est en même temps un vrai défi de parler en tant que Zurichoise devant un public majoritairement neuchâtelois et encore de parler de « leur » ville et de ses habitant-e-s.

En débarquant à Neuchâtel, il y a quelques années pour des raisons professionnelles, je faisais la découverte d'un endroit nouveau et même étrange. Ce n'était pas seulement le changement de la langue (de l'allemand au français), mais également la petite taille de la ville qui a suscité mon intérêt : venant d'un contexte urbain, j'étais habituée à ce que Georg Simmel appelait *l'indifférence* et la réserve – *Gleichgültigkeit, Reserviertheit und Blasiertheit* – des caractéristiques qu'il voyait comme condition pour une possible cohabitation dans des villes modernes qui étaient imprégnées par la diversité et la différence (Simmel 1903). J'ai très vite fait l'expérience qu'à Neuchâtel les habitant-e-s sont loin d'être indifférent-e-s ou réservé-e-s : plutôt, mon habitus d'*indifférence* était souvent confronté à une *non-indifférence* de la part des habitants de Neuchâtel, par exemple, quand qu'il s'agissait de dire « bonjour » dans des situations où apparemment cela semblait coutumier de le faire, mais qui ne l'était pas dans un contexte imprégné d'*indifférence* comme celui d'où je venais.

Plus tard, j'ai décidé de soumettre au Fonds national suisse un projet de recherche portant sur Neuchâtel et ses habitant-e-s car j'avais envie de mieux comprendre cet endroit. Le projet était évidemment en lien et en continuation avec mes intérêts scientifiques.

Toutefois, je ne peux pas classer cette recherche comme une ethnographie « du proche », comme on appelle en général les travaux des anthropologues suisses quand ils / elles restent en Suisse. Je dois admettre que Neuchâtel était pour moi un terrain assez exotique – et il l'est toujours aujourd'hui pour être sincère.

Dans cette leçon inaugurale, je souhaite donc discuter d'un concept scientifique qui est le transnationalisme, en prenant l'exemple de cette ville: je m'intéresse aux espaces sociaux et symboliques qui sont créés par les habitants de Neuchâtel, des espaces qui dépassent les frontières *nationales* – d'où le nom du concept. A travers le prisme des réseaux sociaux des habitant-e-s de Neuchâtel, je vais esquisser les différentes morphologies que prend le transnationalisme dans ce contexte spécifique.

Pourquoi une recherche portant sur Neuchâtel ? Ancrage théorique

Mais quels éléments ont suscité mon intérêt scientifique pour cette ville ? Il y a deux raisons principales que j'aimerais brièvement développer.

Nous disposons aujourd'hui d'un corpus d'études qui a démontré comment des « *villes globales* », comme Londres, New York ou Berlin, sont ancrées dans un espace transnational. Ces « *villes globales* » sont des lieux qui sont en même temps des espaces géographiquement localisés mais aussi des réalités flexibles et sans frontière et qui sont ainsi insérés dans un monde globalement interconnecté (Smith 2001). De plus, ces villes globales sont caractérisées par une condition qui a été nommée par Steven Vertovec (2007) « *super-diversité* » : ceci signifie qu'un urbanisme transnational est qualifié par une population très diversifiée et hétérogène, venant d'origines sociales, nationales ou géographiques multiples. Une population qui est connectée d'une manière transnationale dans l'espace global et qui est différenciée par des facteurs socio-économiques et stratifiée légalement par différents permis de séjour.

Après m'être plongée dans la tâche de mieux comprendre la ville de Neuchâtel, il m'a semblé que ces deux caractéristiques *sine qua non* des villes globales, la super-diversité et le fait d'être ancré localement ainsi que globalement, sont également valables pour cette petite ville d'environ 32 000 habitant-e-s – même si naturellement les proportions sont plus modestes dans notre cas.

Les collègues géographes de cette université ont montré comment, pendant les dernières décennies, Neuchâtel a vécu un développement urbain et démographique qui eut comme résultat une métropolisation de la région ce qui se reflète dans des frontières de la ville de plus en plus perméables et dans une nouvelle forme de différenciation urbaine (Rérat 2005). Des processus similaires à ceux que nous pouvons observer par rapport aux « *villes globales* ».

De plus, l'historique de Neuchâtel nous montre que la ville a été insérée dans des politiques transnationales depuis longtemps : l'historien Jean-Pierre Jelmini a intitulé un des ces articles « *Neuchâtel : carrefour de l'Europe* » en montrant comment, déjà pendant l'ancien régime, les voies des pouvoirs politiques d'ailleurs se croisaient ici. A partir du XVII^e siècle, Neuchâtel a aussi été touché par une globalisation conséquente sur un plan économique qui a inséré la ville et la région de Neuchâtel dans un espace de plus en plus transnational : une industrialisation poussée, plus tard l'établissement de l'horlogerie et aujourd'hui la promotion économique avec

son caractère multinational sont les trois exemples les plus parlants : ces phases ont déclenché une immigration des travailleurs – non-qualifiés et qualifiés, d’ailleurs et d’autres cantons suisses – une demande qui a été créée par ces industries diverses (Berset et Crevoisier 2006 ; Schneiter et Maillat 1995). Or, au début du XX^e siècle et après la Deuxième Guerre mondiale, Neuchâtel recevait des travailleurs français, allemands, italiens et des Espagnols et Portugais. Plus tard au XX^e siècle, Neuchâtel a accueilli des dissidents des régimes communistes de l’Europe de l’Est, des réfugiés de l’ancienne Yougoslavie, ainsi que des requérants d’asile du Moyen-Orient, de l’Asie et de l’Afrique. Le caractère multinational des nouvelles industries qui apparaissait dès les années 1980 a également attiré des immigrés hautement qualifiés qui travaillent dans le management ou dans des activités spécialisées. Ces transformations eurent pour effet l’impregnation de Neuchâtel par une « super diversité » qui est caractéristique des « villes globales » : en 2007, environ un tiers de la population de la ville n’avait pas de passeport suisse et plus des trois quarts de la population étrangère étaient nés à l’étranger. Deux tiers des étrangers habitant à Neuchâtel viennent de l’Union Européenne, un tiers vient d’autres pays, donc des pays en dehors de l’Europe. La population ne s’est pas diversifiée uniquement en termes d’origine nationale avec de plus en plus de personnes venant de pays extra-européens, mais aussi en termes religieux : historiquement la population de Neuchâtel était protestante, l’immigration des personnes du sud de l’Europe et des autres cantons suisses eut comme résultat qu’aujourd’hui les catholiques dépassent numériquement les protestants. Cela se reflète symboliquement dans l’architecture de la ville.

Alors, si Neuchâtel est ancré dans un espace transnational tout en gardant son caractère local avec un contexte politique, économique et social bien défini et si sa population est caractérisée par une « super diversité », la question que l’on peut alors se poser est : comment la population neuchâteloise développe ce transnationalisme ? Peut-on donc appliquer ce concept sur la population de cette ville et comment ?

La deuxième raison qui a suscité mon intérêt scientifique pour cette ville est basée sur les critiques qui étaient formulées par rapport à ce concept théorique qu’est le transnationalisme : ce concept est devenu depuis les années 1990 un des concepts-clés au sein des sciences sociales pour comprendre les espaces sociaux, politiques, économiques et symboliques dépassant les frontières *nationales*. La migration internationale est probablement *le mode* du transnationalisme qui a été le plus débattu, parmi d’autres modes comme les mouvements sociaux transnationaux ou les réseaux transnationaux des entreprises.

La notion de transnationalisme est née de la compréhension que les migrants ont du maintien des relations avec leur pays d’origine après une migration. Ainsi, les mouvements continuels d’aller et retour des migrants qui traversent les frontières nationales, mais aussi les frontières entre différents systèmes culturels et sociaux transforment le pays d’accueil et le pays d’origine en une arène unique d’actions sociales dans laquelle s’inscrit la marge de manœuvre des migrants.

Dans un contexte d'intégration économique mondiale avancée, de développement des moyens de transport et d'émergence de nouvelles technologies de communication, l'intensité et la simultanéité de ces liens transnationaux ont augmenté, favorisant ainsi l'établissement de champs transnationaux durables et occasionnels. En ce sens, la globalisation de même que la chute du mur de Berlin ont sans doute également favorisé l'essor de pratiques transnationales. Les scientifiques théorisent la complexité des processus transnationaux en se focalisant soit sur des migrant-e-s établis-e-s et sédentarisé-e-s dans des pays d'accueil (Faist 1999 ; Levitt et Jaworsky 2007 ; Pries 2001, 2008 ; Schiller et al. 1992) soit sur des personnes qui se caractérisent par une forme continue d'une mobilité circulaire (Morokvasic 2003 ; Schmoll 2005 ; Tarrow 1993, 2002). Ces auteurs décrivent comment des migrant-e-s envoient des fonds, créent des entreprises ethniques, s'engagent dans des associations politiques et font du lobbying politique pour leur pays. Ils ont montré comment les migrant-e-s organisent des visites culturelles de leur pays d'origine pour ainsi maintenir les frontières de leur identité spécifique collective. Mais ils ont également montré de quelle manière les migrants circulent entre différents pays impliqués dans un commerce économique fructueux en achetant et vendant des produits divers. Et toutes ces pratiques ont été résumées sous l'intitulé « transnationalisme ».

L'essor de ces recherches, loin d'avoir clarifié entièrement le concept, a favorisé de larges débats actuels autour de certains de ces aspects au sein de la communauté scientifique. J'aimerais juste mentionner deux lacunes théoriques, sachant bien qu'il y en a d'autres.

D'une part, une série des auteurs ont soulevé le fait que l'intégration locale des migrant-e-s et les conditions locales en termes économiques, politiques ou sociaux sont étroitement liées et ont un caractère explicatif pour la formation des modes de transnationalisme (Al-Ali et Koser 2002 ; Portes 2003). Car ultérieurement des études ont montré que tous les migrants ne sont pas impliqués dans des pratiques transnationales – le transnationalisme n'est donc pas – comme des fois célébré pendant les années 90 – *le style de vie* des migrant-e-s. Mais des espaces transnationaux sont maintenus seulement par une minorité des migrant-e-s (Dahinden 2005 ; Guarnizo et al. 2003).

Il faut alors mieux comprendre le lien entre les structures locales – dans le pays d'accueil et dans le pays d'origine – et le développement des pratiques transnationales: un point que je vais développer dans cet exposé.

La deuxième critique à laquelle je vais me confronter est la suivante : certains auteurs se posent la question de savoir si des personnes qui ne bougent pas peuvent également développer une perspective ou orientation transnationale et comment le cas échéant celles-ci se présenteront. Or, il a été proposé d'élargir la perspective transnationale également à d'autres domaines hors des études de migration (Vertovec 2003). Dans ce sens, il est pertinent de prendre un espace urbain comme point de départ pour une recherche et de voir de quelle façon ses habitant-e-s, différents types de migrant-e-s mais aussi de non-migrant-e-s, en somme les personnes qui n'ont pas bougé, sont des « transnationaux ».

La recherche

Avant de présenter les résultats de ces questions, il est indispensable – sans vouloir vous ennuyer – d’ajouter quelques mots par rapport à notre démarche méthodologique.

Je fais la distinction dans cette étude entre ce que j’appelle une *transnationalité des réseaux sociaux* d’une part et d’une subjectivité transnationale d’autre part.

Pour comprendre ces deux formes différentes de transnationalisme et leurs articulations, nous avons appliqué deux méthodes distinctes : premièrement, nous avons saisi les réseaux sociaux de 250 habitant-e-s de la ville de Neuchâtel. Ont été incluses dans l’échantillon des personnes de la population permanente de la ville entre 20 et 60 ans. Parmi les 250 personnes interrogées, il y avait 42% de Suisses, 25% de personnes des pays de l’Union Européenne et 33% étaient des ressortissants d’autres pays, hors d’Europe. Dans l’ensemble, l’échantillon était composé de personnes de 45 nationalités différentes – ce qui d’ailleurs reflète la « super diversité » de Neuchâtel. Par rapport aux étrangers, je me suis limitée à la première génération.

Les réseaux ont été saisis selon une méthodologie standardisée sur la base des générateurs de noms et des interpréteurs de noms – pour ceux qui sont familiarisés avec cette méthode. Cette technique donne la possibilité de voir comment sont composés les réseaux sociaux des habitant-e-es de Neuchâtel et spécifiquement pour la thématique actuelle – si des relations transnationales sont importantes ou alors négligeables dans ces réseaux sociaux. Concrètement, nous avons identifié la proportion relative des relations transnationales dans les réseaux personnels des interlocuteurs. Une relation transnationale a été définie comme une personne du réseau personnel habitant en dehors de la Suisse. Une *transnationalité de réseaux* élevée s’exprime par une proportion importante des relations transnationales. Un réseau localisé, ou une *transnationalité de réseau* négligeable par des valeurs basses.

Deuxièmement, pour comprendre les *subjectivités transnationales* de la population, nous avons mené 18 entretiens approfondis avec des personnes choisies de la ville de Neuchâtel: le but de ces entretiens était d’une part de comprendre les classifications sociales et les critères d’appartenance des habitant-e-s à leur ville ou à d’autres catégories sociales, géographiques ou autres. D’autre part, il a été demandé aux interviewés d’identifier les groupes les plus importants dans cette ville en termes de pouvoir mais aussi de marginalisation – ils ont dû esquisser une forme de sociogramme de Neuchâtel – puis de nous expliquer les frontières sociales entre les groupes identifiés. De nouveau, des entretiens ont été faits avec des personnes ayant une expérience de mobilité mais également avec des personnes n’ayant pas entamé une migration: nous avons parlé avec des Suisses et des Neuchâtelois de souche, avec des travailleurs immigrés, des réfugiés statutaires mais aussi avec des immigré-e-s hautement qualifiés. Les seules souches de la population neuchâteloise qui ne sont pas incluses dans l’étude sont les requérants d’asile et les « sans papiers ».

Les Neuchâtelois sont-ils des transnationaux compte tenu de leurs réseaux sociaux ?

Les Neuchâtelois sont-ils des « transnationaux » à travers leurs réseaux sociaux ? L'analyse nous montre que oui, mais comme il est fréquent en sciences sociales et humaines, il faut ajouter un « mais » : la population de Neuchâtel a des façons très diversifiées d'être « transnationale » par rapport à la composition de ses réseaux sociaux.

Je me permets de vous donner quelques chiffres, même si je ne vais pas vous présenter tous mes calculs, mais je tente plutôt d'esquisser une image « impressionniste » par rapport à la *transnationalité des réseaux* de la population de Neuchâtel.

Toutes personnes confondues, en moyenne 30% des réseaux sociaux des interlocuteurs consistent en des relations transnationales, ce qui me paraît quand même un chiffre considérable.

Si l'on regarde les deux pôles extrêmes de ceux dont les réseaux sociaux sont composés exclusivement de relations locales ou au contraire exclusivement de relations transnationales, le résultat suivant peut être proposé : il s'avère que seulement 27 des 250 personnes interrogées, soit 11% de l'échantillon, n'ont pas mentionné de personnes habitant à l'étranger. Ces personnes ont donc des réseaux sociaux fortement localisés. Ce n'est pas très étonnant car cela se retrouve dans la plupart des cas des Suisses, voire des personnes nées en Suisse. Ce qui est peut-être plus surprenant c'est qu'un Portugais, un Anglais et une personne venant d'un pays d'Afrique n'ont pas mentionné quelqu'un habitant ailleurs: il s'agit d'exemples démontrant que des migrant-e-s peuvent résolument être des non-transnationaux.

A l'autre extrême nous trouvons trois personnes ; ici les réseaux sociaux correspondent à cent pour cent à des relations transnationales; ces personnes ont nommé, sans exception, lors nos questions, des personnes vivant en dehors de la Suisse: il s'agit – et à nouveau ce résultat est assez logique – des immigrés.

Mais la plupart des personnes se trouvent entre les deux pôles.

Ensuite, nous avons pu différencier, sur la base des analyses, quatre groupes qui se distinguent par rapport à leur *transnationalité de réseaux*. Ces groupes ont été construits sur la base d'une combinaison de différentes variables. J'aimerais vous présenter ces quatre groupes plus en détails.

Le premier groupe montre une *transnationalité faible ou inexistante*. Il se compose des personnes nées en Suisse, de nationalité suisse, qui ne sont pas naturalisées, et qui habitent depuis plus de 15 ans à Neuchâtel. Ces personnes ont des réseaux localisés par rapport aux autres personnes n'ayant pas ces caractéristiques, 13% de leurs réseaux consistent en des personnes habitant en dehors de la Suisse. Pour rappel, la moyenne est de 30%. Sont

surreprésentées dans ce groupe, par rapport aux autres, les personnes de religion protestante. Sur la base de cette description, j'ai désigné cette première catégorie les « *les établis locaux* ».

Passons à la *transnationalité moyenne* : ce groupe se constitue de personnes avec un permis C et une formation moindre et qui ne sont pas entrées en Suisse par la voie d'asile. En plus, en comparaison avec les autres groupes, la proportion des Européens du sud ainsi que des catholiques est la plus élevée au sein de ce groupe. Il s'agit donc idéal-typiquement des personnes que nous appelons communément des travailleurs migrants traditionnels. Leurs réseaux sociaux sont en même temps « localisés » et transnationaux, la proportion des relations transnationales dans leurs réseaux est de 35%. J'ai intitulé ce cas de figure « *les travailleurs migrant-e-s transnationaux établis* ». Ils sont sédentarisés et leur background éducationnel est plutôt modeste.

Qui sont ceux avec une *transnationalité de réseaux prononcée* ? Entrent en considération les personnes ayant demandé l'asile en Suisse mais disposant maintenant d'un permis annuel de séjour (et ne sont donc plus des requérants d'asile) ou les personnes issues de pays non européens avec une formation moindre, ou alors les femmes qui sont entrées en Suisse par réunion familiale et qui se trouvent au chômage. Toutes ces personnes gagnent moins de 4500 CHF par mois. Sont surreprésentés dans ce groupe, par rapport aux autres, les musulmans et les ressortissants des pays non-européens. Or, nous trouvons ici une catégorie qui se compose de personnes dans des situations socio-économiques et légales plutôt défavorisées. Sur cette base, j'ai nommé ce groupe « *les transnationaux exclus* » : 41% de leurs réseaux sociaux sont en moyenne composés par des relations transnationales.

Finalement, le groupe qui montre une *transnationalité de réseaux forte* est composé de personnes nées à l'étranger qui ont vécu dans différents pays, qui disposent d'un niveau de formation élevée et qui ne sont pas entrées en Suisse par la voie d'asile. La mobilité de ces personnes ne concerne pas seulement un mouvement unilinéaire d'un pays d'origine vers la Suisse, mais au contraire, ces personnes ont vécu dans différents pays en dehors de leur pays d'origine. En comparaison avec les autres groupes, sont ici surreprésentés les Européens du nord et du centre. Du fait que c'est la mobilité et le capital culturel élevé qui distinguent ce groupe des autres, je l'ai appelé « *les transnationaux mobiles et qualifiés* ». 44% des personnes de leurs réseaux sociaux habitent en dehors de la Suisse, soit presque la moitié.

Ce bref tour d'horizon met en évidence qu'une *transnationalité de réseaux* est étroitement liée aux ressources à disposition ; ces quatre groupes se distinguent fortement par rapport au capital social qui est ancré dans leurs réseaux, mais ils se distinguent également par rapport à leurs positions sociales. Je n'aurai pas le temps d'expliquer tous les facteurs, mais j'aimerais tout de même soulever certains aspects :

En étiquetant le premier groupe avec la notion « d'établis », « les établis locaux », je me réfère à la théorie de figuration de Elias et Scotson (1965) : Ces auteurs ont montré l'importance des

groupes établis quand des « newcomers » arrivent. De plus, ils ont démontré comment les « établis » ferment leurs cercles et rangs en renforçant la cohésion interne ce qui résulte dans un placement des nouveaux arrivés en dehors de leurs cercles et à la base de la hiérarchie sociale (voir aussi l'étude de Kissler et Eckert 1990). Les « établis locaux » se décrivent d'abord par leur « localité » et leur ancrage historique dans la ville de Neuchâtel : cet ancrage local historique se reflète dans la structure des réseaux sociaux par rapport à leur *transnationalité en réseaux* qui oscillent entre absents ou comparativement faibles : mais force est de constater que les transformations globales et l'insertion de Neuchâtel dans un espace transnational politique et économique ont comme résultat que même ces personnes, historiquement ancrées et immobiles en termes de migration, ont développé une modeste *transnationalité de réseaux* ce qui les lie – au moins socialement – à d'autres coins du monde. Que les réseaux des « établis locaux » se composent de 13% des personnes vivant ailleurs me semble un résultat assez impressionnant. Or, les personnes même immobiles deviennent des fois des transnationaux.

Mais les « *travailleurs migrants transnationaux* » ont aussi cette caractéristique d'être des « établis ». Au moins en comparaison aux nouveaux immigrés, ceux que j'ai nommés « *les transnationaux exclus* » ou les « *transnationaux mobiles et qualifiés* ». Les immigrés d'Italie, d'Espagne ou du Portugal ou plus généralement du sud de l'Europe ont profité des forces intégratives de la « ville fordiste » (Häussermann 2005) et ont vécu une mobilité sociale. Ils se sont établis avec leurs familles à Neuchâtel et ont des enfants de la deuxième ou troisième génération. Si l'on regarde les noms des entrepreneurs à Neuchâtel, comme des entreprises de construction ou restaurants, on s'aperçoit qu'ils sont souvent d'origine italienne par exemple. On pourrait dire que ces immigrés se sont localisés, voire établis et intégrés dans les structures locales, ce qui se reflète dans la structure de leurs réseaux sociaux : nous trouvons une proportion plus élevée des relations transnationales par rapport aux « établis locaux », mais on y trouve également des relations nouées avec le réseau local des Suisses et autres.

Retournons un moment aux « *transnationaux exclus* ». Les analyses montrent, dans ce cas, que le transnationalisme ne correspond pas à une circulation globale et à un capital social, économique et culturel élevé comme c'est le cas par rapport aux « *transnationaux mobiles et qualifiés* ». Les « *transnationaux exclus* » ne sont pas seulement exclus des structures et des groupes locaux mais les données nous montrent qu'ils ne sont également pas insérés dans un réseau de pouvoir transnational. L'analyse des réseaux met en lumière que les « *transnationaux exclus* » ne trouvent accès ni au groupe des « *établis locaux* », ni au groupe des « *travailleurs transnationaux établis* ».

Finalement, quelle serait « l'histoire analytique » que nous pourrions raconter à l'égard des « *transnationaux mobiles et qualifiés* » ? Il s'agit ici de personnes hautement qualifiées travaillant dans différents segments de l'industrie qui surgissaient dans le cadre de la politique de promotion économique. Les entretiens montrent que ces personnes sont délocalisées et qu'elles n'interfèrent presque jamais avec les autres groupes dans leur vie quotidienne. Sur la base des entretiens, l'image d'une sorte de « satellite » émerge : on pourrait parler dans ce cas

d'une séparation compte tenu que les membres de ce groupe interagissent surtout entre eux. Ce qui est intéressant, c'est que ces personnes ne connaissent non seulement pas très bien la ville, mais en plus, n'arrivaient parfois même pas à répondre à nos questions, par exemple par rapport à la composition de la population de Neuchâtel.

C'est l'élite globale qui circule et ne s'insère pas aux structures locales de la ville.

Subjectivité transnationale

Dans une deuxième étape, nous tenterons de démontrer comment ces différents degrés de *transnationalité de réseaux* sont accompagnés d'une *subjectivité transnationale* ; quelles sont les classifications cognitives en termes d'appartenance qui sont mises en avant par les interlocuteurs et y a-t-il une homologie entre la composition des réseaux et la subjectivité transnationale développée par ces mêmes personnes ?

En analysant les entretiens de manière approfondie, deux catégories émergent comme étant élémentaires par rapport à ces classifications identitaires: d'une part, les interlocuteurs et interlocutrices formulent leurs sentiments et classifications d'appartenance en termes de culture voire d'ethnicité qu'ils perçoivent comme ancrées dans un certain territoire. D'autre part, les interlocuteurs énoncent l'idée d'un cosmopolitisme, concrètement d'une *citoyenneté du monde*, comme catégorie pertinente pour décrire leur loyauté et appartenance. Je souhaiterais expliquer plus en détails ces résultats.

Commençons avec les « établis locaux » : parmi les interlocuteurs représentant ce groupe, deux manières différentes apparaissent « exemplifiant » l'expression d'une *subjectivité transnationale* : d'une part les interviewé-e-s s'identifient en premier lieu localement en tant que « Neuchâtelois ». Par rapport à la question en lien avec ses origines qu'il « revendique », un interlocuteur répond, je cite :

« Mes origines, c'est mes parents, mes grands-parents, mes arrière-grands-parents que j'ai connus. Ils étaient protestants depuis toujours. Ce que l'on appelle l'origine, c'est souvent les communes d'origine. Mais je ne sais pas comment je me définis. [Q : Vous avez dit que vous pensez à la famille, pourquoi ?] Parce que vous parlez d'origine. L'origine c'est par la famille. C'est en rapport avec la famille, c'est ça l'origine. Ma famille a toujours été neuchâteloise, et je porte un nom d'un village neuchâtelois. »

Il ne faut pas être extrêmement familiarisé avec Neuchâtel pour ne pas être trop étonné de ce résultat, je dirais – mais c'est sans doute toujours « sympathique » quand le « sens commun » se confirme dans une étude.

Cet interlocuteur met en avant une classification identitaire régionale voire locale. Dans ce cas, des réseaux sociaux composés de relations localisées se traduisent dans une appartenance locale, et on pourrait parler d'une *subjectivité localisée*.

Mais la chose est plus compliquée car d'autres personnes représentant les «établissements locaux» – principalement les plus jeunes – ajoutent une deuxième dimension: ils se définissent comme Neuchâtelois et en même temps comme *citoyens du monde* en utilisant cette notion avec une signification très spécifique : ces personnes se sentent comme *citoyens du monde* tout en incorporant différentes traditions culturelles. La citation suivante tirée d'un entretien d'une personne représentant une famille neuchâteloise de souche peut illustrer cette double identification, je cite :

« J'ai vraiment l'impression d'être de quelque part européen entre le Jura et les Alpes. Sinon je dirais un citoyen du monde. Vous savez, « citoyen de monde » c'est un terme. J'ai eu très sincèrement le poids familial, la filiation, un jeune ado et vous portez ce nom [nom neuchâtelois de souche connu]. Donc, je sais que je suis issu de racines de culture protestante. En même temps, ma moitié est française, et ayant vécu en Afrique du Nord, ça fait beaucoup quand même. »

Ces mots élucident que cet individu joue simultanément une identification universaliste et particulariste. Nous trouvons un élément universaliste – le citoyen du monde – et en même temps l'identité est décrite en termes de cultures particularistes – cultures au pluriel (culture protestante neuchâteloise, culture française). Or, le cosmopolitisme universaliste est combiné avec un essentialisme culturel: à chaque « culture » sont attribuées certaines caractéristiques données et chaque « culture » est associée à un Etat-nation, un pays ou une région et donc à un territoire spécifique. Je vais appeler ce cas de figure subjectivité transnationale « *cosmopolite pluri-culturaliste* ».

Force est de constater que les représentant-e-s des « *transnationaux mobiles et qualifiés* » formulent leur appartenance de la même manière. De cette façon la citation suivante, provenant d'une femme anglaise qui travaille pour une compagnie financière, nous permet d'affiner l'idée d'une subjectivité transnationale « *cosmopolite pluri-culturaliste* ». Elle nous dit :

« Je suis un être humain et une citoyenne de cette terre. [...] Oui, je me sens européenne et méditerranéenne. Je suis très allemande dans mon travail et anglaise en raison de ma façon de travailler, de gérer les choses; dans mes relations personnelles, je suis très méditerranéenne, très chaleureuse. Disons pour le compromis, pour la relation publique, c'est mon côté français. J'ai un peu tout de plusieurs pays. Je ne m'enferme pas dans une seule culture. »

[Entre parenthèses : nous n'avons pas payé les interlocuteurs pour nous donner ces réponses]

De nouveau l'idée universaliste du citoyen du cosmos est mise en avant tout en esquissant simultanément le monde comme une mosaïque de « cultures » avec des frontières clairement démarquées correspondant chacune à un territoire spécifique. Etre cosmopolite signifie dans cette ligne d'argumentation d'incorporer au moins une partie de cet éventail de « cultures » en se construisant une identité pluriculturelle ou « pluriethnique » tout en se sentant presque à la maison dans le monde entier en tant que citoyenne du monde. Etre cosmopolite exprime la possibilité d'être « natif » de différents lieux et de toucher à l'universalité, sans renier ses particularités.

Ce discours peut être analysé par ce qu'on appelle en sciences sociales et humaines un processus de réification et essentialisation de culture et ethnicité : les interviewées font vivre un système de croyance qui est fondé dans une conception des êtres humains comme des sujets « culturels », « ethniques » ou « nationaux » dans le sens que ces êtres humains sont les porteurs d'une culture, qui est localisable dans un monde avec des frontières culturelles données et que cette culture ou ce groupe ethno-natio-régional définit les êtres humains et leur manière de penser ou d'agir tout en les différenciant les uns des autres. Or, ces porteurs ont une culture ethnique incorporée et ne sont pas pensés comme des acteurs équipés avec « agency » pour « faire » la culture (Dahinden 2008 ; Grillo 2007 ; Kuper 1999 ; Wicker 1997 ; Wimmer 2005).

Concernant les « *travailleurs migrants transnationaux établis* », nous constatons également deux manières différentes de présenter l'appartenance. Voilà un exemple pour le premier cas de figure. Un ancien immigré raconte, je cite :

« Je suis Portugais, mon père et ma mère, mes grands-parents sont Portugais. Parce que c'est la vérité. Je ne suis pas autre chose. [...] Je me sens toujours Portugais, cela ne changera jamais. Parce que je suis un vrai Portugais. Je pourrais jamais devenir un Suisse de souche. Je serai un Suisse sur le papier. Un faux Suisse. Il n'y a jamais eu mélange de nationalité dans notre famille. »

Sous-jacente à cette forme de *subjectivité transnationale*, se dissimule la même idée de culture et ethnicité que nous avons identifiée auparavant, à savoir une conception réifiée et essentialisée. La différence par rapport aux deux autres groupes est que la personne ne s'identifie pas à plusieurs cultures, mais juste à une unique et singulière – ou au maximum à deux : à celle du pays d'origine et le cas échéant à celle de la Suisse. Cette subjectivité transnationale est donc *singulière et culturaliste*.

Parmi les représentants de ce groupe des « *travailleurs migrants transnationaux établis* », on trouve également une forme de cosmopolitisme. Mais ceci se distingue du cosmopolitisme des deux autres groupes. Il est de nature politique. Le cosmopolite est un citoyen du monde dont la légitimité est codifiée dans les droits de l'homme et ses institutions associées: nous avons affaire à une vision philosophique du monde et de la citoyenneté qui est très ancienne –provenant de Grèce – et pour laquelle Kant est probablement le représentant le plus connu (Rapport et Stade 2007). Cette définition politique du cosmopolitisme est sans doute liée à l'orientation politique d'une part des interlocuteurs: par exemple certains immigrés italiens étaient politiquement orientés vers le communisme, le socialisme ou le syndicalisme, des orientations politiques qui par définition ont des objectifs modernes, transnationaux et universels voire cosmopolites. Ce qui est important de retenir c'est qu'également dans ces cas, les interlocuteurs n'ont pas appliqué des identifications plurielles, mais une seule catégorie identitaire a été mise en avant.

Finalement, les représentants des « *transnationaux exclus* » s'identifient aussi comme « *travailleurs migrants* » d'une manière exclusive avec une seule nation ou une seule culture réifiée. Dans la plupart des cas il s'agit du pays d'origine. Voilà ce qu'un Congolais nous apprend à ce sujet :

« Je ne dirais pas que je suis d'origine neuchâteloise. Je n'arriverais pas jusqu'à là. Je suis originaire de Congo. Je pense que c'est suffisant. Oui, c'est ma nationalité, mon appartenance, c'est mon origine. »

Une orientation cosmopolite n'a par contre pas été soulevée par les interviewés de ce groupe. Pourtant, sur la base des entretiens, il s'avère que dans les cas des réfugiés statutaires, un processus identitaire culturalisant ou ethnisant est étroitement lié aux raisons qui ont conduit à la fuite du pays d'origine. Il semble logique que des réfugiés, qui viennent en Suisse pour des raisons de conflits dits « ethniques » dans leur pays d'origine, se basent eux-mêmes sur des réifications et catégories ethniques. Fuir une répression ou un génocide ethnique – comme c'était le cas par exemple pour un interviewé du Rwanda – signifie être persécuté à cause de l'appartenance ethnique. L'ethnicité ou la culture deviennent dans ce cas des catégories pertinentes cognitives pour l'explication du monde et pour agir dans le monde.

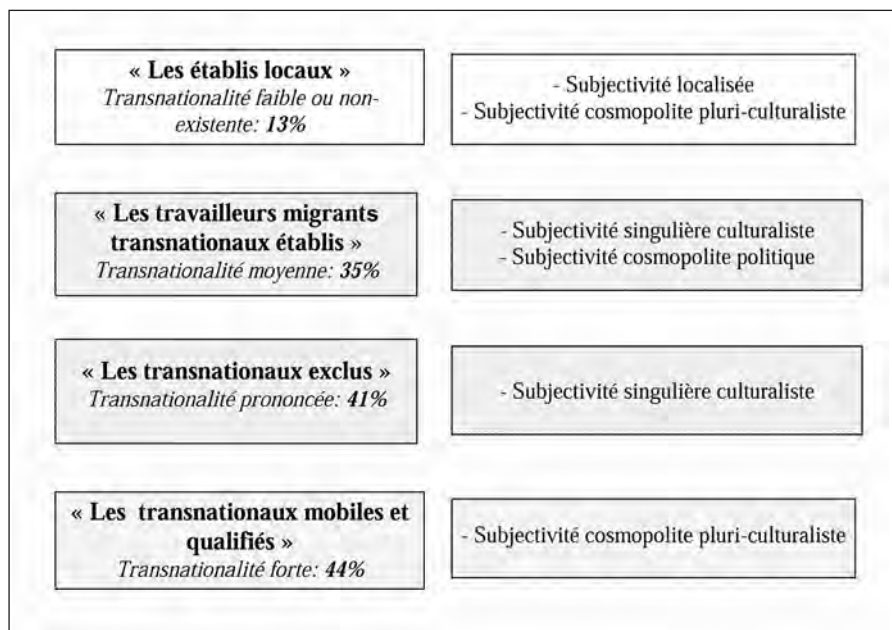


Figure 1 : Transnationalité de réseaux et subjectivité transnationale

Pour conclure

Quels sont les points communs entre ces différentes formes de subjectivité transnationale comme j'ai brièvement tenté de les décrire et quelle est l'articulation entre la structure des réseaux sociaux et ces classifications d'appartenance ?

Premièrement, il saute aux yeux que les acteurs expliquent leurs appartenances, mais aussi le monde, les actions et les identités en utilisant principalement, dans leur discours, les notions de culture et d'ethnicité qu'ils lient également à un territoire donné. Ainsi, on peut dire que l'ethnicité et la culture sont devenues des catégories cognitives et de pratique pertinentes (Brubaker 2004). Il apparaît l'idée que les processus de réification des groupes selon des lignes culturelles et ethno-nationales soient un résultat de la globalisation compte tenu que tout le monde participe à ces processus: les élites ainsi que les exclus. Or, la conscience d'avoir une culture (ethnique ou nationale) liée à un certain territoire (neuchâtelois, méditerranéen, portugais, etc.) n'a pas toujours été répandue globalement, mais elle l'est aujourd'hui probablement comme résultat des différents processus de mondialisation. Ce résultat est d'autant plus intéressant, me semble-t-il, parce que cette étude applique une démarche méthodologique et théorique qu'on pourrait appeler «dé-ethnalisée» (Glick Schiller et al. 2006 ; Wimmer 2007) : le point de départ pour l'étude n'était pas un groupe prédéfini en termes ethnique ou culturel – ce n'était pas ce qu'on nomme une « *community study* » – mais un espace urbain a été défini comme unité de recherche. Dans le cadre d'une approche qui s'intéresse aux « *boundary makings* » des différents groupes en interaction et qui se demande selon quelles catégories ces frontières sociales et classificatoires sont établies, maintenues ou transgressées, il s'avère que l'ethnicité reste importante. Or, l'ethnicité est d'une certaine manière rentrée par la porte arrière.

Deuxièmement, j'aimerais retenir le lien entre les structures locales et les différents degrés de *transnationalité de réseaux* d'une part et les subjectivités transnationales développées par les interviewés d'autre part. Une auto-identification culturelle est ultimement, comme a argumenté Friedman (1997), étroitement liée à la position sociale de la même manière qu'une identification à la classe ou au genre. Ainsi, nous constatons qu'un cosmopolitisme « pluriculturaliste » a été mis en avant surtout par les personnes qui se trouvent dans des situations plutôt favorables en termes socio-économiques ou par rapport à leur capital culturel. Ce sont les « *les établis locaux* » et les « *transnationaux mobiles et qualifiés* ». C'est peut-être révélateur que les groupes se trouvant dans des positions sociales plus élevées peuvent incorporer le monde entier dans leurs classifications en se créant un pluralisme culturel ou un cosmopolitisme élitaire: ils ne se voient pas seulement comme des citoyens du monde, mais comme des personnes aptes à jouer et jongler avec un grand éventail de « cultures différentes » et aptes à les mettre ensemble. Or, ces couches sociales peuvent s'installer dans le monde, pendant que les personnes moins favorisées s'insèrent pour reprendre les mots de la femme citée plus haut dans le texte « dans une seule culture ».

De même, une *transnationalité de réseau* forte peut selon le contexte signifier plutôt une position sociale favorable, mais elle peut également être un signe de marginalisation ou d'exclusion sociale. Simplement dire que quelqu'un est transnational d'un point de vue du réseau personnel ou des classifications identificatoires ne peut rien nous apprendre par rapport aux conséquences sociales. Bien sûr, ces résultats soulèvent toute une série de questions qu'il faudrait encore davantage creuser.

Par contre, je pense avoir trouvé une réponse claire à une autre question : au début de cet exposé je me demandais si c'était utile d'appliquer le concept de transnationalisme à la population diversifiée de cette ville. Je dirais que désigner Neuchâtel avec le terme transnational n'est pas exagéré, compte tenu que non seulement les immigrés de cette ville sont liés d'une manière transnationale et par conséquent sociale avec l'autre bout du monde – mais aussi que même sa population immobile ou de souche a, comme nous venons de le découvrir, au moins partiellement développé des *subjectivités transnationales* et des réseaux sociaux transnationaux (même si ces derniers restent modestes par rapport aux autres groupes). Dans cette perspective, Neuchâtel, une petite ville à l'échelle globale mais insérée à l'échelle globale et similaire à une « ville globale », m'a servi de cas empirique pour affiner et clarifier un concept théorique central qu'est le transnationalisme.

BIBLIOGRAPHIE

- AL-ALI, NADJE ET KHALID KOSER (2002). Transnationalism, International Migration and Home, in AL-ALI, NADJE ET KHALID KOSER (éd.), *New Approaches to Migration? Transnational Communities and the Transformation of Home*. London and New York: Routledge, p. 1-14.
- BERSET, ALAIN ET OLIVIER CREVOISIER (2006). Circulation of Competencies and Dynamics of Regional Production Systems. *International Journal on Multicultural Societies (IJMS)*, 8(1): 61-83.
- Brubaker, Rogers (2004). Ethnicity without Groups, in Brubaker, Rogers (éd.), *Ethnicity without Groups*. Cambridge: Harvard University Press, p. 7-27.
- DAHINDEN, JANINE (2005). Contesting transnationalism? Lessons from the study of Albanian migration networks from former Yugoslavia. *Global Networks. A journal of transnational affairs*, 5(2): 191-208.
- DAHINDEN, JANINE (2008). Deconstructing mythological foundations of ethnic identities and ethnic group formation: Albanian-speaking and new Armenian immigrants in Switzerland. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 34(1): 55-76.
- ELIAS, NORBERT ET JOHN L. SCOTSON (1965). *The Established and the Outsiders. A Sociological Enquiry into Community Problems*. London: Frank Cass & Co.
- FAIST, THOMAS (1999). Developing Transnational Social Spaces: The Turkish-German Example, in Pries, Ludger (éd.), *Migration and Transnational Social Spaces*. Ashgate: Aldershot, p. 36-72.

- FRIEDMAN, JONATHAN (1997). Global Crises, the Struggle for Cultural Identity and Intellectual Porkbarreling: Cosmopolitans versus Locals, Ethnics and Nationals in an Era of De-hegemonisation, in Werbner, Pnina et Tariq Modood (éd.), *Debating Cultural Hybridity*. London & New Jersey: Zed Books, p. 70-89.
- GLICK SCHILLER, NINA, AYSE CAGLAR ET THADDEUS C. GULDBRANDSEN (2006). Beyond the Ethnic Lens: Locality, Globality, and Born-Again Incorporation. *American Ethnologist*, 33(4): 612-633.
- GRILLO, RALPH (2007). An Excess of Alterity? Debating Difference in a Multicultural Society. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 30(6): 979-998.
- GUARNIZO, LUIS E., ALEJANDRO PORTES ET WILLIAM HALLER (2003). Assimilation and Transnationalism: Determinants of Transnational Political Action among Contemporary Migrants. *American Journal of Sociology*, 108(6): 1211-48.
- HÄUSSERMANN, HARTMANN (2005). Migranten und Urbanität, in D'Amato, Gianni et Brigitta Gerber (éd.), *Herausforderung Integration. Städtische Migrationspolitik in der Schweiz und in Europa*. Zürich : Seismo.
- KISSLER, MECHTILDE ET JOSEF ECKERT (1990). Multikulturelle Gesellschaft und Urbanität - Die soziale Konstruktion eines innerstädtischen Wohnviertels aus figurationstheoretischer Sicht. *Migration*, (8): 43-79.
- KUPER, ADAM (1999). *Culture. The Anthropologists' Account*. London: Harvard University Press.
- Levitt, Peggy et Nadya B Jaworsky (2007). Transnational Migration Studies: Past Developments and Future Trends. *Annual Review of Sociology*, 33(7): 1-7.28.
- MOROKVASIC, MIRJANA (2003). Transnational Mobility and Gender: A View from Post-Wall Europe, in Morokvasic, Mirjana, Umut Erel et Kyoko Shinozaki (éd.), *Crossing Borders and Shifting Boundaries. Vol. I: Gender on the Move*. Opladen: Leske + Budrich, p. 101-133.
- PORTES, ALEJANDRO (2003). Conclusion: Theoretical Convergencies and Empirical Evidence in the Study of Immigrant Transnationalism. *International Migration Review*, 37(3): 874-892.
- Pries, Ludger (éd.) (2001). *New transnational social spaces: international migration and transnational companies in the early twenty-first century*. London [etc.]: Routledge.
- Pries, Ludger (2008). *Die Transnationalisierung der sozialen Welt. Sozialräume jenseits von Nationalgesellschaften*. Frankfurt am Main: Suhrkamp.
- RAPPORT, NIGEL ET RONALD STADE (2007). A Cosmopolitan Turn - or Return? *Social Anthropology*, 15(2): 223-235.
- RÉRAT, PATRICK (2005). Etalement, fragmentation, mobilité. Analyse des tendances de l'urbanisation dans la région de Neuchâtel. *URBIA: les Cahiers du développement urbain durable*, 1: 41-55.
- SCHILLER, NINA GLICK, LINDA GREEN BASCH ET CRISTINA BLANC-SZANTON (1992). Transnationalism: A New Analytic Framework for Understanding Migration, in Schiller, Nina Glick, Linda Basch et Christina Szanton Blanc (éd.), *Towards a Transnational Perspective on Migration: Race, Class, Ethnicity and Nationalism Reconsidered*. New York: New York Academy of Science, p. 1-24.
- SCHMOLL, CAMILLE (2005). Pratiques spatiales transnationales et stratégies de mobilité de commerçantes tunisiennes. *Revue européenne des migrations internationales*, 25(1): 131-154.

- SCHNEITER, ANTHONY ET DENIS MAILLAT (1995). Stratégies de développement: un espace à élargir pour de nouveaux horizons, in Crevoisier, Olivier et Denis Maillat (éd.), *Quel développement pour l'Arc jurassien?* Neuchâtel: Institut de recherches économiques et régionales, p. 183-198.
- SIMMEL, GEORG (1903). Die Grossstädte und das Geistesleben, in Petermann, Th (éd.), *Die Grossstadt. Vorträge und Aufsätze zur Städteausstellung. (Jahrbuch der Gehe-Stiftung Dresden). Band 9.* Dresden, p. 185-206.
- SMITH, MICHAEL PETER (2001). *Transnational Urbanism: Locating Globalization.* Malden, MA and Oxford: Blackwell Publishers.
- TARRIUS, ALAIN (1993). Territoires Circulatoires et Espaces Urbains. *Annales de la Recherche Urbaine*, 59-60.
- TARRIUS, ALAIN (2002). *La mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades de l'économie souterraine.* Paris: Balland.
- VERTOVEC, STEVEN (2003). Migration and other Modes of Transnationalism: Towards Conceptual Cross-Fertilization. *International Migration Review*, 37(3): 641-665.
- Vertovec, Steven (2007). Super-diversity and its implications. *Ethnic and Racial Studies*, 30(6): 1024-1054.
- WICKER, HANS-RUDOLF (1997). From Complex Culture to Cultural Complexity, in Werbner, Phina et Tariq Modood (éd.), *Debating Cultural Hybridity. Multi-Cultural Identities and the Politics of Anti-Racism.* London & New Jersey: Zed Books, p. 29-45.
- WIMMER, ANDREAS (2005). *Kultur als Prozess. Zur Dynamik des Aushandelns von Bedeutungen.* Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- WIMMER, ANDREAS (2007). How (not) to Think about Ethnicity in Immigrant Societies: A Boundary Making Perspective. Working Paper No. 44. University of Oxford. ESRC Centre on Migration, Policy and Society.